



Les femmes en Bretagne : des salaires toujours inférieurs malgré une meilleure réussite scolaire

En Bretagne, comme ailleurs en France, les inégalités femmes-hommes face à l'emploi et aux revenus existent. Disposant d'un niveau de formation globalement supérieur à celui des hommes, les jeunes femmes sont cependant plus souvent au chômage ou en situation de déclassement. L'écart de taux d'activité entre femmes et hommes âgés de 30 à 65 ans est un des plus faibles de France. En Bretagne, comme dans les autres régions, les différences de revenus salariaux persistent en leur défaveur.

Valérie Molina, Insee

Une meilleure réussite scolaire

C'est un fait connu et avéré : les filles réussissent mieux leur scolarité que les garçons. C'est en particulier le cas en Bretagne. Le taux de scolarisation (*définitions*) à 17 ans est de 95,9 % pour les Bretonnes (2^e rang des régions françaises derrière les Pays de la Loire) et de 94,8 % pour les Bretons (1^{er} rang devant l'Île-de-France). L'écart filles-garçons (+ 1,1 point) est le plus faible de toutes les régions métropolitaines (*figure 1*).

La Bretagne est également la région avec le taux de décrocheurs scolaires le moins élevé (*définitions*) chez les 16-25 ans. L'écart entre femmes et hommes étant également inférieur aux autres régions métropolitaines (*figure 2*).

De même, les taux de réussite au Baccalauréat dans l'Académie de Rennes figurent parmi les meilleurs de France avec, là aussi, un des écarts filles-garçons (+ 3,7 points) les plus faibles de France.

Comme dans les autres régions, après l'obtention du baccalauréat, les jeunes filles ne s'orientent pas sur les mêmes études que les garçons. En particulier, malgré de meilleurs résultats scolaires, la part de filles en CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles) est inférieure de 1,9 point à celle des garçons en Bretagne.

Un taux de déclassement plus fréquent

Le taux de déclassement (*définitions*) des jeunes de 25 à 29 ans

vivant en Bretagne est le plus élevé de toutes les régions métropolitaines. Très bien formés, les jeunes Bretons chercheraient plutôt à rester dans la région pour travailler, quitte à occuper un emploi ne correspondant pas pleinement à leur niveau de formation. Ce phénomène de déclassement est plus marqué chez les femmes, aussi bien en Bretagne (+ 6,3 points) que dans l'ensemble de la France métropolitaine (+ 6,1 points).

91 % des Bretonnes âgées de 25 à 29 ans sont actives. Parmi les inactives, 2,6 % suivent encore des études. Les jeunes Bretons sont plus fréquemment actifs (96 %) et un peu moins en études (2,4 %). Parmi les actifs, les jeunes femmes sont plus souvent au chômage que les jeunes hommes en Bretagne (16,9 % contre 15,1 %) comme en France métropolitaine (18,2 % contre 16,7 %).

Par ailleurs, les jeunes Bretonnes restent habiter moins longtemps chez leurs parents que les jeunes Bretons (6,6 % contre 15,9 %). Ce différentiel (+ 9,3 points en Bretagne) s'observe avec la même ampleur dans toutes les régions françaises (+ 10,4 points en moyenne France métropolitaine). Seuls les Pays de la Loire ont un écart plus faible (7,3 points).

Une plus forte concentration de l'emploi

En Bretagne, l'écart de taux d'activité entre femmes et hommes âgés de 30 à 65 ans (- 5,2 points) est un des plus faibles des régions métropolitaines (- 7,6 points en moyenne) : les Bretonnes ont un taux d'activité plus élevé que l'ensemble

1 Des écarts entre filles et garçons moins importants qu'ailleurs

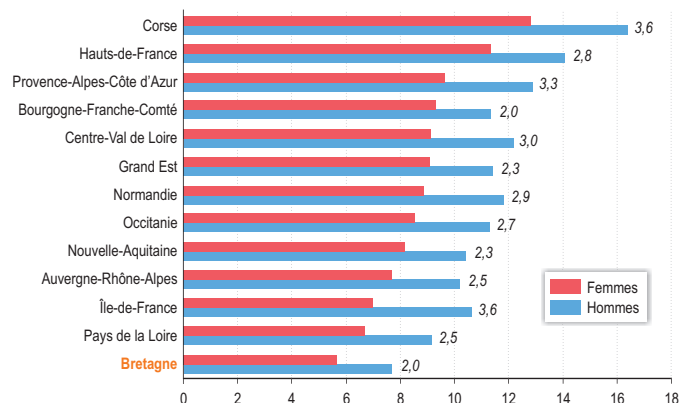
Comparaison filles-garçons sur des indicateurs de scolarité

Régions	Taux de scolarisation à 17 ans (en %)			Taux de réussite au Bac (en %)			Part de poursuite d'études en CPGE (en %)		
	Filles	Garçons	Écart (en points)	Filles	Garçons	Écart (en points)	Filles	Garçons	Écart (en points)
Bretagne	95,9	94,8	1,1	93,4	89,7	3,7	2,5	4,4	- 1,9
Pays de la Loire	96,0	93,3	2,7	93,0	89,6	3,4	2,2	4,9	- 2,7
Normandie	94,2	92,0	2,3	89,5	85,4	4,1	2,2	3,5	- 1,3
France métropolitaine	94,4	92,2	2,2	91,1	86,5	4,6	2,6	4,5	- 1,9
France de province	94,1	91,9	2,1	91,3	86,7	4,6	2,4	4,2	- 1,8

Source : Insee, recensement de la population 2013, SIES 2013 et 2014.

2 La Bretagne est la région avec le plus faible taux de décrocheurs scolaires

Part de décrocheurs scolaires par sexe et région métropolitaine (en %)



Lecture : les chiffres en italique représentent pour chaque région les écarts en points entre les taux de décrocheurs scolaires féminin et masculin.

Source : Insee, recensement de la population 2013.

des Françaises hors Île-de-France alors que c'est l'inverse pour les Bretons (figure 3).

Dans l'ensemble, le taux de féminisation des emplois est de 48 %. Il varie toutefois fortement selon les métiers : de 2 % pour les ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment à 99 % pour les assistantes maternelles. Les femmes sont plus présentes sur les métiers des services aux particuliers, de la gestion et de l'administration des entreprises, et de la santé et l'action sociale. Inversement, elles exercent peu dans ceux du bâtiment, de l'agriculture et de l'industrie. Ces résultats reflètent des tendances lourdes. Cependant, sur la période récente (2007-2012), de plus en plus de femmes occupent des métiers qualifiés dans les domaines du droit, de la communication ou des banques

et assurances, en lien avec l'élévation de leurs niveaux de diplômes et la progression de leurs qualifications. Ainsi, la part des cadres parmi les femmes augmente, sans toutefois atteindre celle des hommes. Globalement, la concentration des emplois reste beaucoup plus forte pour les femmes. La moitié des emplois correspond ainsi à 12 métiers pour celles-ci, et à 18 métiers pour les hommes.

Une plus faible rémunération

Les différences salariales persistent. En 2016, les Bretonnes ont en effet un revenu salarial moyen inférieur de 26,6 % à celui des Bretons. Cet écart est proche de celui observé niveau national (-27 %). Il reflète cependant des différences entre femmes et hommes quant aux conditions d'emploi, de qualification, de type d'entreprise et de localisation géographique. Une fois neutralisées ces différences, l'écart de salaire se réduit mais demeure en défaveur des femmes. En 2011, il s'établissait ainsi à -9 %.

Par ailleurs, les femmes bretonnes se trouvent plus souvent en situation de monoparentalité que les hommes. L'écart de 6,1 points (8,2 % pour les femmes, 2,1 % pour les hommes) est un des plus faibles des régions métropolitaines. En Bretagne, 82 % des ménages monoparentaux sont constitués d'une mère et de ses enfants (83 % en France métropolitaine).

Une espérance de vie toujours supérieure

Une fois atteint l'âge de la retraite, les inégalités femmes-hommes concernent essentiellement l'espérance de vie. Cette espérance de vie à 65 ans (définitions) est de 22,8 ans pour les Bretonnes et 19 ans pour les Bretons. L'écart de 3,8 points se situe dans la moyenne de la France de province (23 ans pour les femmes et 19,2 ans pour les hommes).

Les femmes de plus de 65 ans sont beaucoup plus nombreuses à vivre seules (42 %) que les hommes (19 %). Elles sont également plus souvent en maisons de retraite ou en EHPAD (9 % contre 4 %).

3 Des écarts moindres entre femmes et hommes en Bretagne

Comparaison femmes-hommes aux âges actifs (30 à 65 ans)

	Taux d'activité (en %)			Revenu salarial annuel (en €)			Nombre de métiers qui concentrent 50% des actifs occupés			Part de personnes en situation de monoparentalité (en %)		
	Femmes	Hommes	Écart (en points)	Femmes	Hommes	Écart (en %)	Femmes	Hommes	Écart	Femmes	Hommes	Écart (en points)
Bretagne	73,9	79,1	- 5,2	18 484	25 169	- 26,6	12	18	- 6	8,2	2,1	6,1
Pays de la Loire	75,7	81,1	- 5,4	18 690	25 862	- 27,7	12	19	- 7	7,9	2,0	5,9
Normandie	72,6	79,5	- 6,9	19 145	26 125	- 26,7	11	18	- 7	9,1	2,3	6,8
France métropolitaine	74,1	81,7	- 7,6	20 629	28 271	- 27,0	12	19	- 7	10,0	2,4	7,6
France de province	72,9	80,4	- 7,5	19 158	26 232	- 27,0	11	19	- 8	9,6	2,3	7,3

Source : Insee, recensement de la population 2013, DADS 2013.

Définitions

Taux de scolarisation : part des jeunes d'un âge donné qui sont scolarisés parmi la population du même âge.

Taux de décrochage scolaire : part des personnes ayant un niveau de formation inférieur ou égal au brevet des collèges parmi la population des 16 à 25 ans.

Taux de déclassement : part de personnes qui occupent un emploi pour lequel elles possèdent un niveau de formation supérieur à celui normalement requis.

Espérance de vie à 65 ans : nombre moyen d'années restant à vivre au-delà de 65 ans, dans les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

Pour en savoir plus

- Entrepreneuriat féminin : près d'un tiers des créations d'entreprises, avec autant de chances de réussite que les hommes / Valérie Molina et Ludivine Neveu-Chéramy, Insee ; - Dans : Insee Analyses Bretagne n° 54 (2017, mars)
- Vue d'ensemble. Femmes et hommes - L'égalité en question - Dans : Insee Référence (2017, mars)
- Droit, communication, médecine, banque-assurance : des métiers qualifiés qui se féminisent / Fatima Le Strat et Valérie Molina, Insee ; - Dans : Insee Analyses Bretagne n° 35 (2016, mars)



Insee Bretagne

36, place du Colombier
CS 94439
35044 Rennes Cedex

Directeur de la publication :
Olivier Biau

Rédacteur en chef :
Jean-Marc Lardoux

Maquettiste :
Jean-Paul Mer

ISSN 2427-9013
© Insee 2017